

Archives en ligne : mode d'emploi du visualiseur

Avertissement : si vous rencontrez des problèmes pour utiliser le visualiseur ou imprimer des documents, vérifiez que vous utilisez des versions récentes d'Adobe Reader et de votre navigateur. Vous trouverez sur le site une notice vous expliquant comment mettre à jour Flash Player. N'hésitez pas également à tester différents navigateurs (Firefox, Chrome, Internet Explorer...).

Recherche de document :

Après avoir renseigné votre requête (ici par exemple : l'état civil et les registres paroissiaux de Domène) l'écran ci-dessous apparaît :

Archives en ligne
Consulter les archives numérisées

Panier d'impressions

Rappel de votre requête :
ETAT CIVIL
Domène : Ancienne paroisse. Entre 1794 et 1801, les communes de Murianette, Le Versoud, et Saint-Jean-le-Vieux furent réunies à celle de Domène.
Tous

Précédent Nouvelle requête

LISTE DES REPONSES 27 réponses

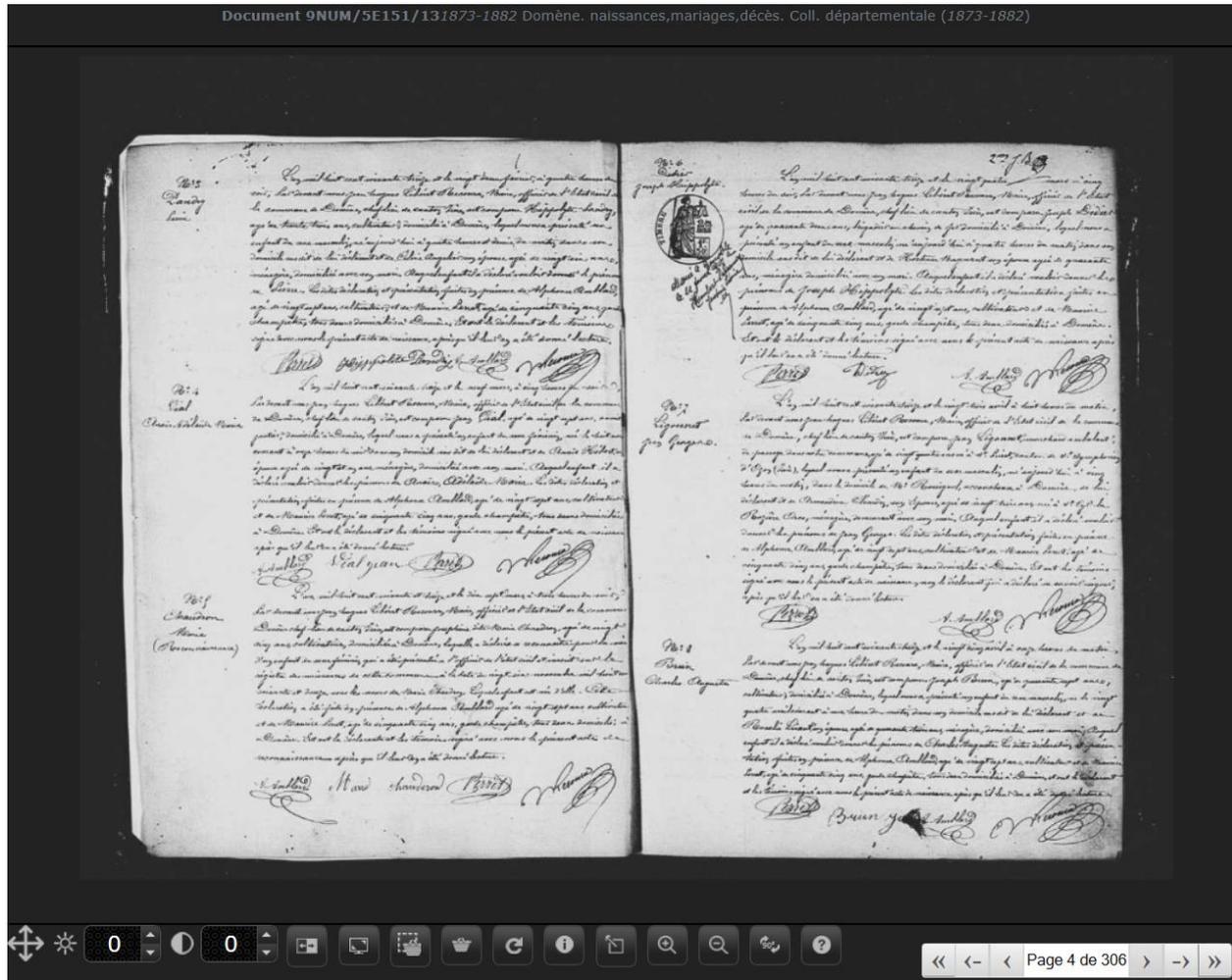
1 2 >

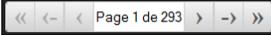
Domène. baptêmes.mariages.sépultures. Coll. communale. Lacunes et en désordre	9NUM1/AC150/1	1626-1640
Domène. baptêmes.mariages.sépultures. Coll. communale. Lacunes et en désordre	9NUM2/AC150/1	1640-1675
Domène. baptêmes.mariages.sépultures. Coll. communale	9NUM3/AC150/1	1675-1682
Domène. baptêmes.mariages.sépultures. Coll. communale	9NUM/AC150/2	1682-1721

Cliquez alors sur l'icône ou sur l'intitulé du registre pour ouvrir le visualiseur.

Consultation des documents numérisés :

Document 9NUM/5E151/131873-1882 Domène. naissances,mariages,décès. Coll. départementale (1873-1882)



Lorsque le visualiseur s'ouvre, utiliser la règle en bas à droite  pour accéder à l'acte que vous recherchez. Vous pouvez soit :

- faire défiler les vues une par une grâce à la flèche 
- faire défiler les vues par dix grâce à la flèche 
- aller directement à la 1^{ère} ou à la dernière page du registre grâce à la double flèche 
- taper directement un numéro de vue

Pour une meilleure lisibilité, vous avez la possibilité de zoomer et dézoomer , de modifier la luminosité et le contraste de l'image . Vous pouvez également passer en plein écran, déplacer l'image, la passer en négatif etc.

En cliquant sur l'icône , vous obtiendrez la liste des fonctionnalités du visualiseur :

Page d'aide du visualiseur

Contrôle à la souris :

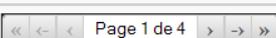
Il est possible d'effectuer plusieurs actions avec la souris dans le visualiseur

Déplacement : Pour se déplacer sur une image affichée il suffit de maintenir le clic gauche de la souris puis de se déplacer

Zoom : Il est possible de zoomer avec la molette de la souris. Il est également possible de tracer un cadre en maintenant le clic droit de la souris, le contenu du cadre sera alors adapté à toute la surface de la fenêtre du visualiseur.
En maintenant la touche SHIFT, le cadre aura obligatoirement la forme d'un carré.

Boutons et commandes

Description des boutons et autres éléments de l'interface :

	Cet icône permet de déplacer la barre d'outil. Celle-ci est placée par défaut en bas de l'écran
	Permet de modifier l'indice de luminosité. Il est possible de modifier la valeur existante grâce aux flèches.
	Permet de modifier l'indice de contraste. Il est possible de modifier la valeur existante grâce aux flèches.
	Ce bouton permet de mettre l'image en négatif en inversant les couleurs (microfilm).
	Bascule le visualiseur en mode plein écran. Il faut cliquer à nouveau pour sortir de ce mode.
	Permet de passer en mode mise au panier par sélection. Ce mode remplace le déplacement par un cadre de sélection. Le contenu de la sélection est automatiquement mis au panier.
	Met au panier l'image complète.
	Reinitialise le visualiseur avec ses paramètres d'origine (luminosité, contraste, zoom, placement).
	Ce bouton permet de désactiver ou d'activer la miniature de l'image en bas à droite.
	Affiche les informations liées au document (titre, fond, cote, ...).
	Affiche l'aide.
	Cet élément permet de naviguer entre les différentes images. La flèche simple permet de passer à l'image suivante ou précédente, la flèche avec tiret permet de se déplacer par tranche de 10 images et la double flèche permet d'aller à la première ou à la dernière image.

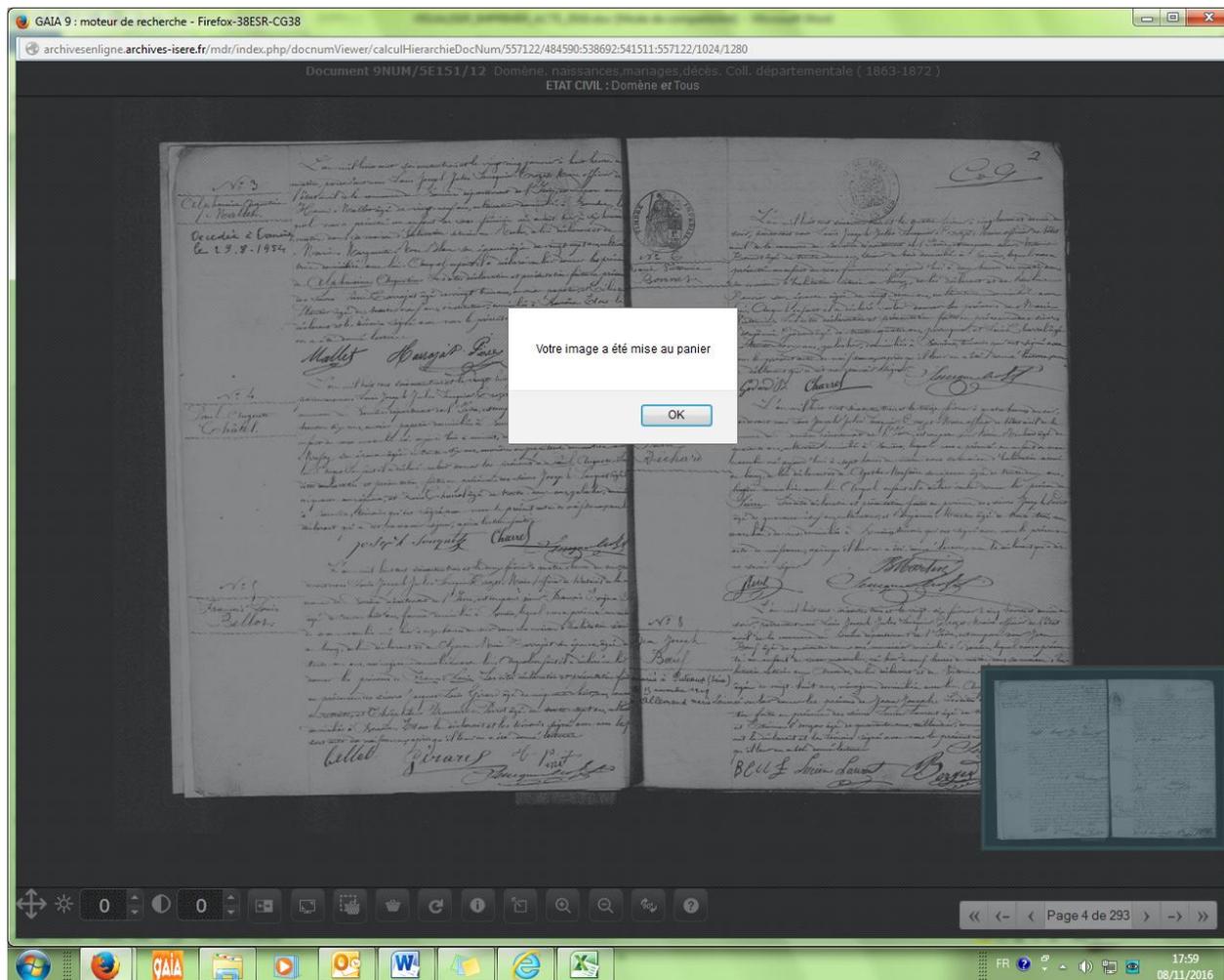
A NOTER : il n'est pour le moment pas possible de verrouiller le zoom d'une page à une autre.

Impression ou enregistrement d'une vue :

Lorsque vous avez trouvé votre acte et que vous avez choisi vos différents réglages, vous pouvez mettre l'image au panier afin de pouvoir ensuite l'imprimer ou l'enregistrer. Vous avez la possibilité de mettre au panier soit :

- une partie de l'image, en cliquant sur l'icône  puis en sélectionnant la partie que vous souhaitez conserver
- l'image entière 

Le message suivant apparaît :



Cliquez sur Ok.

Revenez à la liste des requêtes (écran ci-dessous) et cliquez sur « Panier d'impressions » en haut à droite :

Archives en ligne

Consulter les archives numérisées

Panier d'impressions

Rappel de votre requête :
ETAT CIVIL
Domène : Ancienne paroisse. Entre 1794 et 1801, les communes de Murianette, Le Versoud, et Saint-Jean-le-Vieux furent réunies à celle de Domène.
Tous

Précédent Nouvelle requête

LISTE DES REPONSES 27 réponses

< 1 2

- Domène. naissances.mariages.décès. Coll. communale 9NUM/AC150/10 1813-1822
- Domène. naissances. Coll. départementale 9NUM/5E151/9 1830-1862
- Domène. mariages. Coll. départementale 9NUM/5E151/10 1833-1862

Vous arrivez sur l'écran ci-dessous où vous devez cliquer sur « Visualiser le panier en Pdf » en bas à droite :

Votre panier d'impressions

Imprimer au format : A4

Type de document	Aperçu de l'image	Document	Titre	Analyse	Orientation	Requête	Trier
IMAGE		9NUM/5E151/13 vue 1	Domène. naissances,mariages,décès. Coll. départementale		Paysage	Critère 1 : Domène Critère 2 : Tous	↑ ↓

avec les informations complètes
 rappel du contexte hiérarchique
 avec les indexations

Fermer Vider le panier Visualiser le panier en PDF

Le temps de visualisation varie en fonction du nombre d'images (s'il est trop long, visualiser image par image)

Vous pouvez ensuite imprimer ou enregistrer votre fichier comme n'importe quel fichier PDF.

Attention :

- Vérifiez que vous avez une version d'Adobe Reader assez récente sinon vous n'aurez qu'une page blanche !
- Le panier d'impression peut contenir au maximum 5 images. Pensez bien à le vider au fur et à mesure !